

Relevé de décisions Commission plénière du SPPPY - 17 mai 2024 En présentiel - salons de la préfecture

- - -

La liste des participants à cette plénière est jointe en annexe au présent compte-rendu, ainsi que le diaporama présenté en séance dressant le bilan des actions réalisées et proposant les perspectives 2024 pour les travaux des différentes commissions actives du SPPPY. Est joint également le rapport d'activité du SPPPY (janvier 2023 avril 2024).

A la tribune

M. Afif Lazrak Directeur de cabinet

M. Pierre Verri VP GAM et co-président du SPPPY

M. Matthieu Papouin Directeur adjoint DREAL

M. Jean-Yves Porta, maire de Vaulnaveys le Haut et conseiller métropolitain délégué aux risques, président de la commission risques majeurs

Mme Cécile Cenatiempo, conseillère métropolitaine et présidente de la commission Air Energie Climat

M. Patrick Pouchot responsable Communication Vencorex Pont de Claix, président de la commission Aménagement du territoire et économie durables



Ordre du jour

Accueil et introduction par les co-présidents du SPPPY

Les travaux des commissions (Risques majeurs / Air énergie Climat / Aménagement et économie durables / Environnement santé) : Bilan et perspectives

Synthèse par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Conclusion par les co-présidents du SPPPY

Signature de la charte de communication du PPA 3 Grenoble Alpes Dauphiné



Secrétariat Permanent pour la Prévention des
Pollutions et des risques dans la région grenobloise

Ouverture et accueil par les co-présidents du SPPPY, M. Afif Lazrak, directeur de cabinet représentant le préfet de l'Isère et M. Pierre Verri, vice-président de GAM

M. Lazrak souhaite la bienvenue aux participants ; il salue les actions de l'instance particulière qu'est le SPPPY et le travail conséquent réalisé dans plusieurs domaines essentiels de l'environnement et des risques. L'année 2023 a été largement consacrée au pilotage de la vaste campagne régionale d'information sur les risques industriels majeurs Les bons réflexes et au lancement du Plan de protection de l'Atmosphère Grenoble Alpes Dauphiné. Pour autant d'autres actions ont pu être menées en complément (la lettre sur les actions de l'inspection, la lettre environnement santé...) ; elles seront présentées en séance. Il souligne qu'il s'agit de l'un des SPPPI les plus actifs du territoire national.

M. Verri salue tous les participants, plussoie les propos du directeur de cabinet et se réjouit notamment de la signature aujourd'hui de la charte de communication Volont'air qui est une action inédite en France et qui est le résultat d'un travail collectif remarquable. En effet, cette charte vise à permettre de déployer une communication officielle forte afin de faire connaître à tous les enjeux de la qualité de l'air, et de mener collectivement en parallèle des actions pour préserver cette dernière.

Présentation des travaux des commissions : bilan et perspectives (voir le diaporama pour les détails), échanges

Corinne Thievent rappelle le mode de fonctionnement du SPPPY, avec des travaux et actions répartis dans 5 commissions thématiques (4 actives actuellement), qui se réunissent en moyenne entre 1 et 4 fois par an. Les travaux sont ensuite présentés en commission plénière pour faire le bilan de l'année qui vient de s'écouler et valider collectivement les actions de l'année à venir.

2 commissions ont été particulièrement actives cette année 2023 : la commission Risques Majeurs et la commission Air, Energie, Climat.

Le périmètre d'actions du SPPPY est celui du Schéma de Cohérence Territoriale de la région Urbaine de Grenoble mais il s'agit d'un périmètre « indicatif » qui n'empêche pas des travaux à l'échelle du département ou en collaboration avec d'autres territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes (notamment dans le cadre de la campagne régionale les bons réflexes).

Pour la première fois, un rapport d'activité (janvier 2023 avril 2024) a été réalisé, il retrace toutes les actions du SPPPY sur la période ; il est distribué en plénière et joint au présent compte-rendu.

Commission Risques majeurs

M. Jean-Yves PORTA, maire de Vaulnaveys-le-Haut et conseiller métropolitain délégué aux risques introduit les travaux de la commission. Il salue le travail important coordonné au niveau régional autour de la campagne Les bons réflexes (SPPPY/ SPIRAL/ APORA) et passe la parole à **Corinne Thievent** pour détailler les travaux de cette commission.

En synthèse, plusieurs réunions de travail en 2023/2024 réunissant les acteurs du territoire : les 20 janvier, 5 juin et 14 septembre 2023 et le 30 janvier 2024. Ces réunions de travail viennent en plus de toutes les réunions organisées dans le cadre de la campagne Les bons réflexes (voir détails dans le rapport d'activité).

Elle présente les principaux temps forts de cette campagne régionale (conférence de presse de lancement le 5 octobre 2023 en préfecture à Lyon, village forum Risk Indus à Pont de Claix du 5 au 7 octobre, distribution des brochures et affichettes mi-octobre 2023, campagne sur les réseaux sociaux, vidéo consignes...).

La vidéo consignes est projetée en séance. **M. Lazrak** suggère que celle-ci soit largement partagée par les collectivités et services de l'État car elle est courte et efficace. **M. Verri** indique que c'est effectivement une très bonne idée et il suggère de la diffuser lors d'un prochain conseil municipal. Il invite d'autres communes à faire de même.

Géraldine Gelormini, de la ville de Pont de Claix, qui a co-organisé le village forum Risk Indus indique que ce village a demandé beaucoup d'énergie et de travail en amont mais qu'il a été apprécié par tous et notamment par les jeunes. La reconduction d'un tel village devrait être plus simple, au vu de l'expérience capitalisée et des ateliers créés. **Corinne Thievent** indique qu'un nouveau village devrait être proposé début octobre dans le département du Rhône (Saint Fons).

Patrick Pouchot (vencorex) trouve très satisfaisant de travailler sur cette campagne régionale avec tous les acteurs et de proposer des choses innovantes sur un sujet initialement peu attractif. Il rappelle que cette campagne s'inscrit dans la durée avec des actions sur 5 ans et non pas tous les 5 ans, grâce à l'effort collectif d'animation et d'actions concrètes.

Corinne Thievent présente ensuite la lettre actions de l'inspection publiée fin 2023 et qui a abordé les thèmes suivants : l'usage raisonné de l'eau, le chantier de remédiation de la plateforme chimique de Pont de Claix, les suites de l'accident ARKEMA Jarrie de novembre 2022 et le témoignage d'une inspectrice DREAL sur son métier.

Elle présente enfin le programme d'actions 2024 de la commission risques majeurs :

- > l'enquête de perception de la campagne les bons réflexes (avril / mai 2024)
- > la présentation de la campagne lors des journées techniques du CEREMA à Aix en Provence le 18 juin 2024
- > la journée technique sur l'alerte co-organisée avec l'IRMa le 20 juin 2024 au SDMIS à Saint Priest (**Attention : journée reportée au 17 décembre 2024 pour cause de période de réserve électorale**)
- > la journée annuelle les bons réflexes à la maison du tourisme de Grenoble le 8 octobre 2024 (thème : la culture du risque en actions sur nos territoires)
- > la sensibilisation des scolaires via la pièce de théâtre « Et si ça arrivait ? » par la compagnie Essentiel Ephémère
- > d'autres actions de communication sur les risques majeurs (avec les bailleurs sociaux, avec la distribution des affichettes à tous les établissements scolaires de la région qui sont situés dans une zone PPI, avec les acteurs économiques...)
- > la lettre actions de l'inspection prévue fin 2024 (thème à finaliser)

M. Lazrak demande si la journée technique sur l'alerte peut être déclinée en Isère. **Guilhem Dupuis** (IRMa) indique que cette journée est nationale et qu'elle propose du mixte (visio et présentiel). Il y a à ce jour près de 400 inscrits. Attention cette journée a finalement été reportée au 17 décembre 2024.

Commission Air-Energie-Climat

Cette commission est présidée par Cécile Cenatiempo (Grenoble Alpes Métropole). Elle souligne l'effort de communication fait autour de ce troisième plan, avec notamment la création d'une marque et d'une communauté d'acteurs. A noter cependant que cette commission s'est plutôt concentrée sur les travaux autour de la qualité de l'air alors que les thématiques Climat et Energie sont plus souvent mis en avant en terme de communication.

Marion Delolme (chargée de mission Qualité de l'air à l'UD Isère de la Dreal) assure la présentation des travaux de cette commission.

Elle rappelle l'organisation mise en place en 2023 en ce qui concerne la gouvernance et la façon dont ont été fixés les objectifs du PPA 3. Si aujourd'hui notre territoire n'est plus concerné par le dépassement des valeurs limites réglementaires, elle précise néanmoins les impacts du projet de directive européenne avec sévérisation des valeurs réglementaires (à respecter en 2030).

Sur les 32 actions retenues au PPA 3 GAD (et 104 sous actions), elle présente globalement les principales avancées et quelques actions phare (chauffage bois, brûlage à l'air libre, surveillance des émissions de l'A480...).

M. Verri souligne les efforts réalisés de tous les acteurs qui laissent espérer de nets progrès en terme d'émissions atmosphériques. Cependant, l'objectif du zéro carbone en 2050 paraît beaucoup plus difficile à atteindre. Il rappelle également la nécessité de plus communiquer sur les fonds air bois qui sont trop peu utilisés. Il s'interroge également sur notre pouvoir d'action pour réduire l'ozone, seul polluant qui a augmenté et qui continue d'augmenter.

M. Papouin indique que le sujet ozone est très complexe, qu'il fait l'objet d'un plan régional dédié et suivi de près par la préfète de région afin de cibler les actions les plus efficaces.

Commission Aménagement du territoire

Mr. Pouchot (directeur de communication Vencorex) préside cette commission et présente les travaux de cette commission, qui s'est réunie le 30 novembre 2023 et le 4 avril 2024. Le programme d'actions 2024/2025 s'intéressera notamment à la relance de la charte TMD et à la remise à jour du livret itinéraires de desserte, au soutien du parc industriel Sud (qui est présenté en séance par Pierre-Yves Benigna de Grenoble Alpes Métropole), à des actions de formation pour les travaux à proximité des canalisations et à une contribution aux travaux du PPA en lien avec urbanisme et mobilités.

Commission Environnement-Santé

Mme Castel de l'ARS présente rapidement les travaux de cette commission qui a besoin de se renouveler ; un appel à volontaires pour rejoindre les travaux de la commission est fait en séance. Elle présente ensuite les travaux 2023, à savoir la lettre n°9 environnement santé dédiée à la qualité de l'air intérieur.

Les travaux pour 2024/2025 sont la réalisation de la 10ème lettre environnement santé et d'une conférence à l'automne 2024. Les thématiques ne sont pas encore figées et les suggestions/demandes sont bienvenues.



Secrétariat Permanent pour la Prévention des
Pollutions et des risques dans la région grenobloise

M. Fristot (adjoint au maire, ville de Grenoble) demande si la commission environnement santé ne pourrait pas travailler sur la problématique des masses d'eaux à Grenoble.

Mme Thievent indique que ce sujet est effectivement prioritaire et qu'il pourrait être travaillé soit dans la commission environnement santé, soit dans la commission qualité des milieux biodiversité. M. Pieyre indique que le sujet a été repris par la Métropole de Grenoble.

Monsieur Serero (Civipole) interroge sur l'opportunité de créer un pont entre les contrats locaux de santé et la commission environnement santé du SPPPY.

Commission Qualité des milieux-Biodiversité

Mme Thievent demande si de nouvelles personnes sont intéressées pour rejoindre cette commission.

Elle rappelle le besoin de renforts/soutien dans les commissions environnement santé et qualité des milieux biodiversité car il y a beaucoup d'idées et de sujets intéressants à traiter mais pas toujours assez d'unités d'oeuvre pour les mener à leur terme. Elle indique également qu'il faut favoriser les liens entre les commissions dans un souci d'efficacité (par ex les commissions environnement santé et aménagement du territoire peuvent se mettre au service d'actions phares du PPA au vu des liens évidents entre ces sujets).

M. Thibault Mathieu (responsable HSE FramatomeJarrie) indique qu'il est intéressé. Une prochaine réunion sera donc aite à l'automne 2024.

Corinne THIEVENT dresse ensuite le bilan financier du SPPPY (voir diaporama).

Conclusion de la plénière du SPPPY

M. Papouin, directeur adjoint DREAL AURa souligne le dynamisme du SPPPY et l'implication forte des acteurs locaux. Il relève que le rapport de la cour des comptes (février 2024) a mis en évidence que sur les 15 SPPPY de France, seule la moitié des SPPPY sont vraiment actifs. C'est notamment le cas en Isère, grâce au pilotage Etat et collectivités et aux moyens humains et financiers accordés.

Il indique qu'il faut cependant relancer les commissions qui ont été moins actives en 2023, puisque celle-ci a largement été consacrée à **la campagne régionale Les bons réflexes et au lancement du PPA 3 GAD.**

M. Lazrak invite ensuite les signataires de la charte de communication Volont'air à venir signer la charte en séance .

Charte de communication du PPA avec toutes les signatures en PJ également.

